

Ecole primaire Jules Ferry

Maternelle Jeanne d'Arc

Elémentaire Marcel Durand

Elémentaire Albert Schweitzer

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE **DU 02/04/2015**

1. SITUATION DE L'ECOLE : ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

- Effectifs en maternelle et en élémentaire :
Pas d'ouverture ni de fermeture de classes
- Dérogations
Les dérogations ont été acceptées pour les fratries et pour les enfants dont les grands-parents habitent Blotzheim. Elles ont été refusées quand la demande était faite par rapport à une gardienne.
- Rythmes scolaires
Suite au sondage, le seul changement sera au niveau de la pause méridienne qui se fera de 11h **30** à 13h **30**
- Regroupement des classes
Le chantier devant être terminé pour la rentrée de septembre 2015, toutes les classes de l'élémentaire seront regroupées dans le bâtiment Schweitzer (ancien+extension)

2. FÊTE DE L'ECOLE LE 20 JUIN 2015

- Organisation de l'école :
Le spectacle de la fête se déroulera dans la salle de sport avec pour « les comédies musicales ». Le spectacle débutera à 9h 30. Il faudra avoir libéré et rangé les salles pour 15h dernier délai à cause de l'inauguration de l'église le lendemain et de la mise en place de la salle le samedi après-midi. Il faudra donc commencer le spectacle à 9h 30 et servir le repas un peu plus tôt.
- Organisation du repas
Les parents délégués réfléchissent à la forme que prendra le repas pour que celui-ci puisse être servi rapidement. Monsieur Ritter organisera rapidement une réunion du comité de fête.

3. CLASSES DE DECOUVERTES

- Financement :
Madame Sutter remercie la Municipalité pour sa participation financière concernant les classes de découverte de Madame Frey et Madame Jehl à Stosswihr.

4. PHOTOS DE CLASSE

Différents formats de photos ont été présentés. Pour cette année scolaire le choix s'est porté sur un modèle qui comporte plusieurs photos de l'enfant (photo avec sa classe, portraits individuels et possibilité d'acheter des accessoires avec la photo de l'enfant)

5. POINTS DES PARENTS

- Pour l'école :
 - Communication PPMS :
Madame Sutter précise que la chaîne de sécurité est digne de confiance. Un parent délégué demande si une alerte SMS peut être envisagée en cas de sinistre. Monsieur Gasser explique que cela n'est pas possible, car il faut laisser tous les moyens de communications libres.
 - Horaires d'ouverture des portes et modalités d'accueil :
Un délégué indique que le portail au bâtiment Durant n'est pas toujours ouvert à l'heure aussi bien le matin que l'après-midi. Madame Sutter fera en sorte de s'assurer que celui-ci le soit.
 - Rythmes scolaires (voir plus haut)
Madame Sutter explique que le nombre d'absents est chiffré le premier mercredi du mois et envoyé à l'Inspection.

- Activités sportives
Les créneaux de sport sont répartis, pour toutes les classes, sur l'année. Madame Sutter explique qu'il n'est pas toujours possible de placer le sport l'après-midi car cela dépend aussi de la disponibilité du moniteur.
- Fête de l'école (voir plus haut)
- Photographie de classes (voir plus haut)
- Pont de l'Ascension
Celui-ci est pérennisé pour 2016 et 2017 (1 jour sera retiré des vacances). Concernant cette année, il n'y a pas de pont car on ne peut rattraper 2 mercredis de 13h 15 à 15h 30.
- Pour la Mairie :
 - Sécurité abords écoles
Un parent délégué fait savoir que la rue du Foyer n'est pas assez sécurisée et qu'il faudrait rajouter un panneau d'interdiction ou alors installer des plots métalliques ou automatiques aux alentours de l'école. Monsieur Gasser déclare que cela est impossible, qu'il a déjà constaté diverses situations aux heures d'entrées et de sorties et que chaque parent et enfant doit faire un effort pour la sécurité de tous.
 - Panneaux d'affichages (extérieur)
Les panneaux ont été fixés pour le nouveau bâtiment. Par contre, en ce qui concerne la maternelle, une commande de poteaux est en cours pour pouvoir faire tenir le tableau. Ils sont placés à l'extérieur de la cour et donc accessible en dehors des heures d'école. Madame Sutter précise que les comptes-rendus du conseil d'école y seront affichés ce qui réduira nettement les coûts de photocopie.
 - Rythmes scolaires (voir plus haut)
 - Circulation (voir sécurité aux abords des écoles)
 - Place handicapée
Un relevé des plaques d'immatriculation peut se faire et ainsi être transmis à la mairie qui se chargera de les communiquer à la gendarmerie.
 - Remerciements
Les parents ainsi que les enseignants de l'école maternelle remercient la mairie d'avoir posé les 2 champignons dans la cour de l'école Jeanne d'Arc.

La secrétaire
Eve Ducrocq

La Présidente
Hélène Sutter